



Conservatoire
du littoral



Litt^{*}oral

40 ans de merveilles préservées
en Languedoc-Roussillon

Carcassonne - 14 novembre 2015



Conservatoire
du littoral

LES ENJEUX DU LITTORAL

À moins de 500 mètres de la mer, on compte :

- ❁ **2 à 3** fois plus d'habitants au km²
- ❁ **6** fois plus de logements
- ❁ **5 à 6** fois plus de surfaces artificialisées (voir carte page suivante)
- ❁ **2** fois moins de surfaces agricoles

Les communes littorales, seulement 4% du territoire métropolitain mais...

- ❁ **1** français sur **8** (7,8 millions d'habitants en 2009)
- ❁ **2 à 3** fois plus d'espaces urbanisés
- ❁ **2** millions de nouveaux résidents depuis 1960
- ❁ **1,4** million d'habitants supplémentaires attendus d'ici 2040



**1,4 million
d'habitants :**
c'est la totalité de la
métropole lyonnaise



Conservatoire
du littoral

LES ENJEUX DU LITTORAL

Le littoral, première destination touristique

❁ **1/3** des nuitées touristiques françaises (40% en période estivale)

❁ **7** millions de lits d'hébergements touristiques (campings, hôtels, résidences secondaires et de tourisme)

Flux et reflux

❁ **80%** des pollutions marines sont d'origine terrestre

❁ **1/4** du littoral métropolitain recule du fait de l'érosion

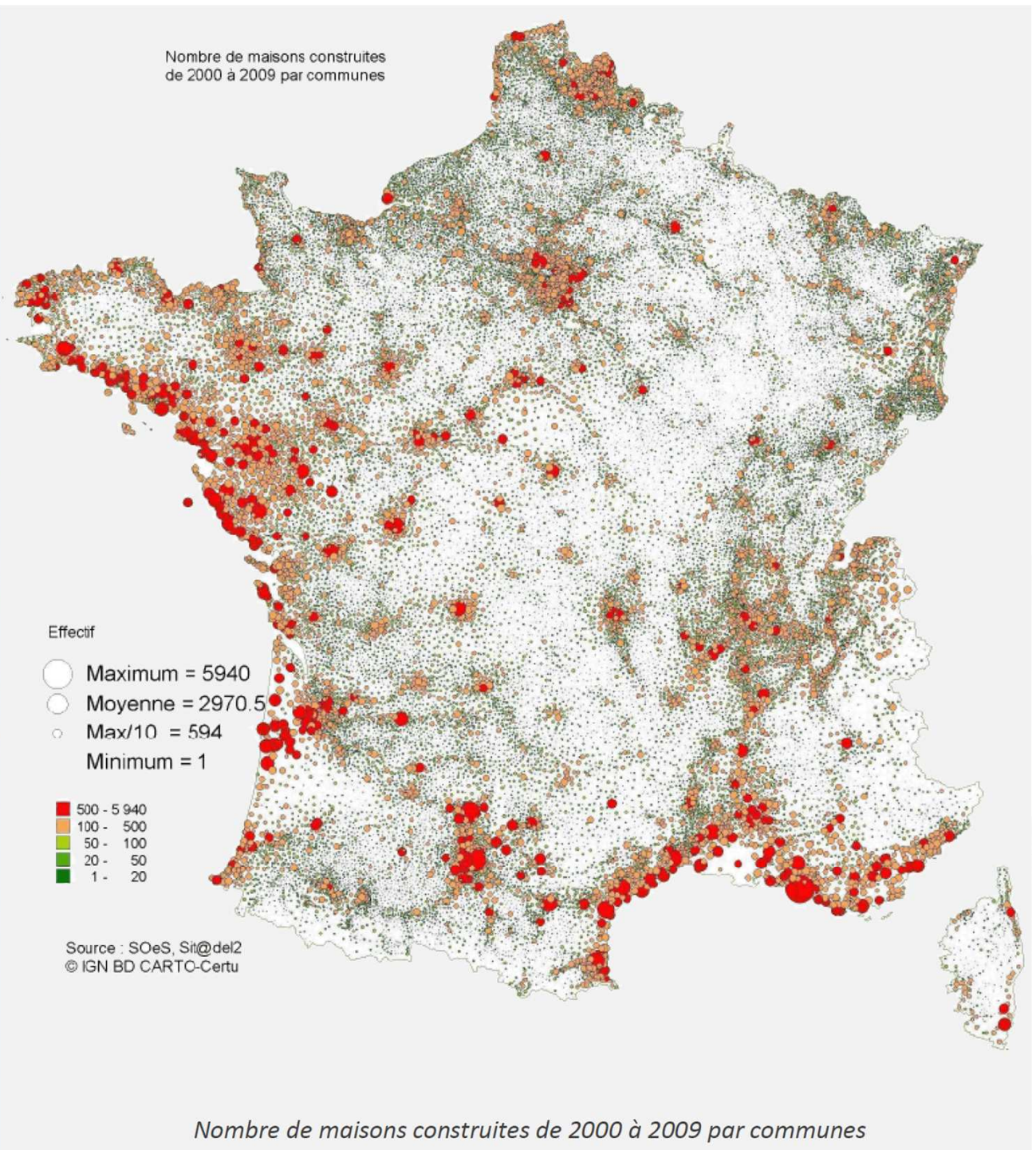
❁ **700.000** hectares sont situés en zone basse (sous le niveau atteint par la mer lors de conditions extrêmes) dans les départements littoraux. 10% de cet espace est artificialisé



7 millions de lits :
Les communes littorales
pourraient accueillir la
totalité de la population
française en 10 jours !



700.000 hectares :
C'est 80 % de la
superficie de la Corse !

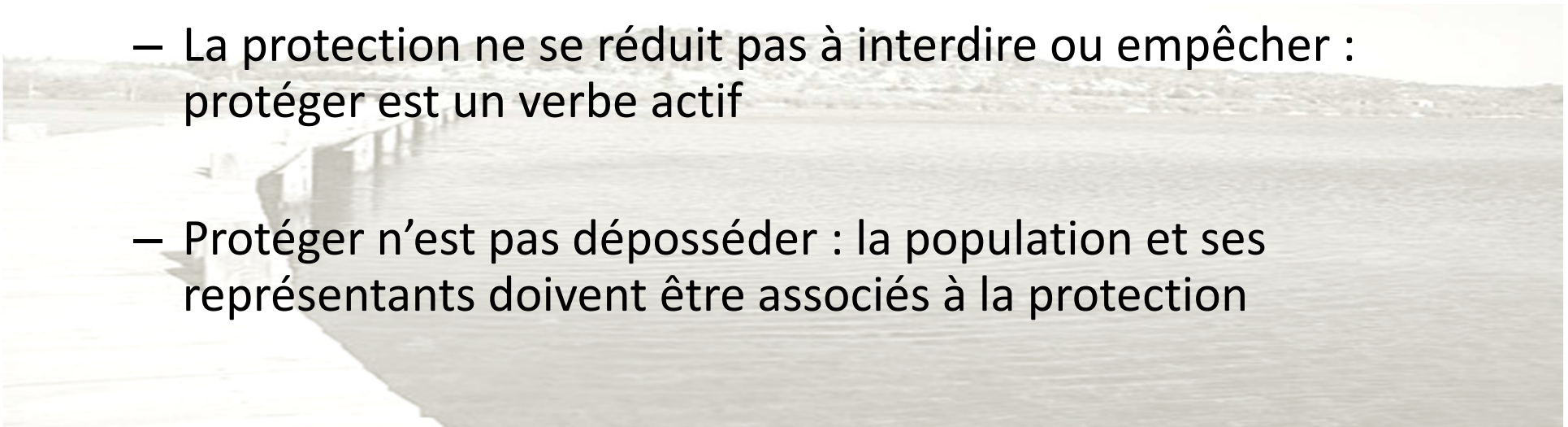


A l'origine du Conservatoire du littoral

1975

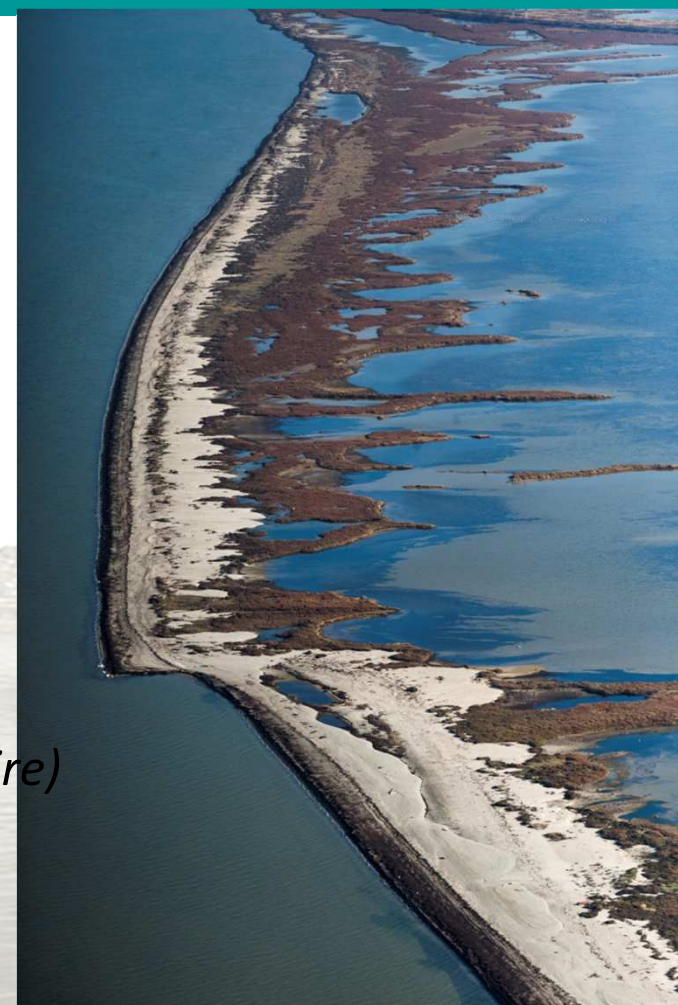
Trois convictions :

- Les menaces qui pèsent sur le littoral sont telles que l'État ne peut se contenter d'être un régulateur : il doit être acteur
- La protection ne se réduit pas à interdire ou empêcher : protéger est un verbe actif
- Protéger n'est pas déposséder : la population et ses représentants doivent être associés à la protection



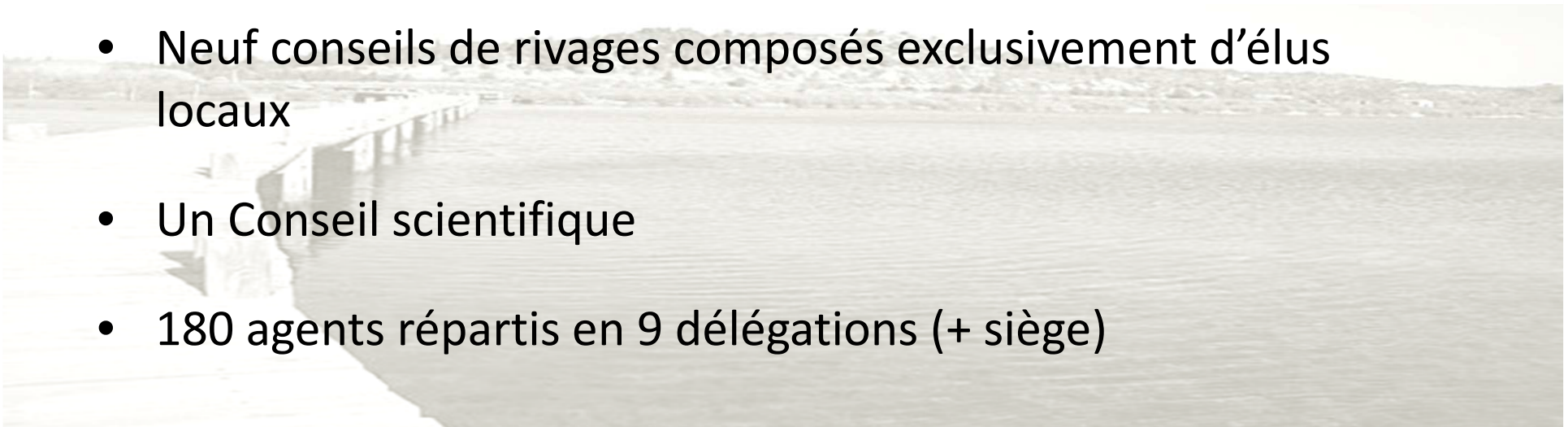
La mission et les moyens du Conservatoire

- **Préserver les espaces naturels et les paysages littoraux sur :**
les cantons côtiers
les communes riveraines d'un lac de plus de 1 000 ha
- **par l'intervention foncière**
acheter, mais aussi se faire affecter des terrains
(Ministère de la Défense, DPM, etc.)
- **par la gestion patrimoniale** (*mission de propriétaire*)
Cadrer la gestion, aménager, valoriser, ouvrir au public



L'organisation du Conservatoire

- **Un Établissement public de l'État sous tutelle du Ministère en charge de l'Ecologie**
- Un Conseil d'administration composé pour la moitié d'élus locaux et nationaux
- Neuf conseils de rivages composés exclusivement d'élus locaux
- Un Conseil scientifique
- 180 agents répartis en 9 délégations (+ siège)



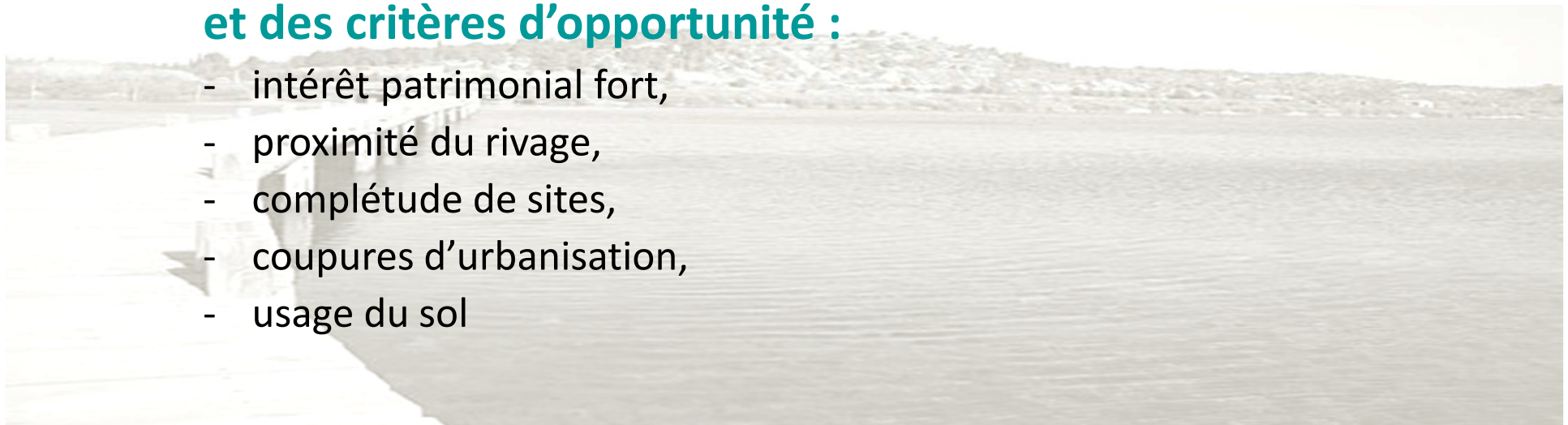
Les critères d'intervention foncière

Trois motifs d'intervention

- Le site subit une pression urbanistique mettant en échec la réglementation existante (cabanisation, morcellement...)
- Le site se dégrade et appelle une meilleure gestion patrimoniale
- Le site est inaccessible et mériterait d'être ouvert au public

et des critères d'opportunité :

- intérêt patrimonial fort,
- proximité du rivage,
- complétude de sites,
- coupures d'urbanisation,
- usage du sol



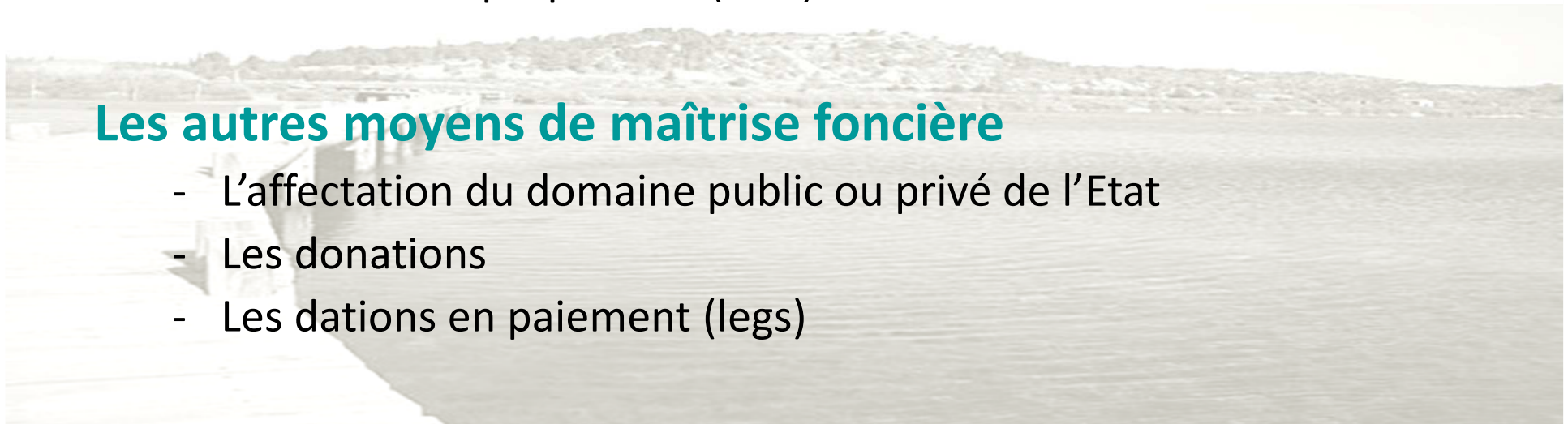
Les moyens d'intervention foncière

Trois moyens juridiques d'acquisition

- Amiable (3/4 des transactions)
- Droit de préemption
dans l'Aude par délégation du CD11 de son droit ENS
- Recours à l'expropriation (rare)

Les autres moyens de maîtrise foncière

- L'affectation du domaine public ou privé de l'Etat
- Les donations
- Les dations en paiement (legs)



Une gestion en partenariat avec les territoires

Le Conservatoire est propriétaire mais pas gestionnaire

La gestion est confiée :

- En priorité aux communes ou à leurs groupements
- à une autre collectivité territoriale (syndicat mixte, département)
- à une association ou un établissement public (CEN, ONF, ...)

**Ce dispositif assure une gestion concertée , intégrée
et adaptée aux enjeux des territoires**



Une gestion en partenariat avec les territoires

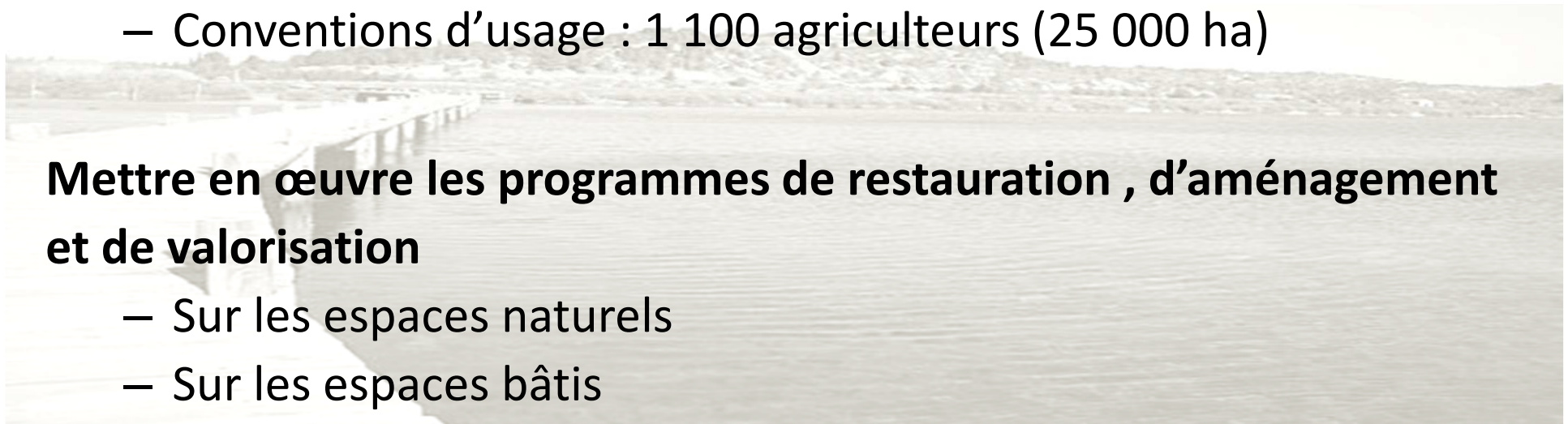
La mission du Conservatoire / propriétaire
en lien avec les gestionnaires :

Mettre en place le dispositif de gestion

- Conventions de gestion
- Plans de gestion
- Conventions d'usage : 1 100 agriculteurs (25 000 ha)

Mettre en œuvre les programmes de restauration , d'aménagement et de valorisation

- Sur les espaces naturels
- Sur les espaces bâtis



40 ans de protection : le Conservatoire en 2015

160.000 hectares définitivement protégés au niveau national

✿ soit **4%** du territoire des communes littorales métropolitaines

✿ **50%** d'entre elles hébergent un site du Conservatoire du littoral

✿ **5.800** hectares protégés sur le territoire des communes riveraines des lacs de plus de 1000 hectares

2.020 kilomètres de côtes préservés

✿ **13%** des 15 489 kilomètres de côtes françaises sont protégés (14,5 % pour l'outre-mer et 12,6 % pour la métropole)



2.000 kilomètres

Un trajet aller-retour en
voiture entre Lille et Marseille
Davantage que l'ensemble du
linéaire côtier du Portugal ou
de l'Irlande

Des fortes disparités régionales

Linéaire côtier protégé par le Conservatoire du littoral

Nord-Pas de Calais	25,4%	Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,6%
Corse	24,5%	Aquitaine	10,4%
Languedoc-Roussillon	19,6%	Poitou-Charentes	10%
Picardie	18,7%	Pays de la Loire	9,4%
Basse Normandie	15,9%	Bretagne	8,8%
Haute Normandie	3,74%	Outre-mer	14,5%

Le domaine public du Conservatoire en région *des sites préservés pour tous et pour toujours*

13 250 ha acquis sur 60 sites – 30 structures gestionnaires

Aude : 4 372 ha acquis soit 1/3 du domaine



Un partenariat fort avec la Région et le Département



**Des compétences associées pour assurer la gestion :
Le PNR NM est cogestionnaire de 5 sites majeurs**



(données nov.2015)

















Des territoires littoraux vivants avec des usages variés...

En LR, sur les sites du Cdl :

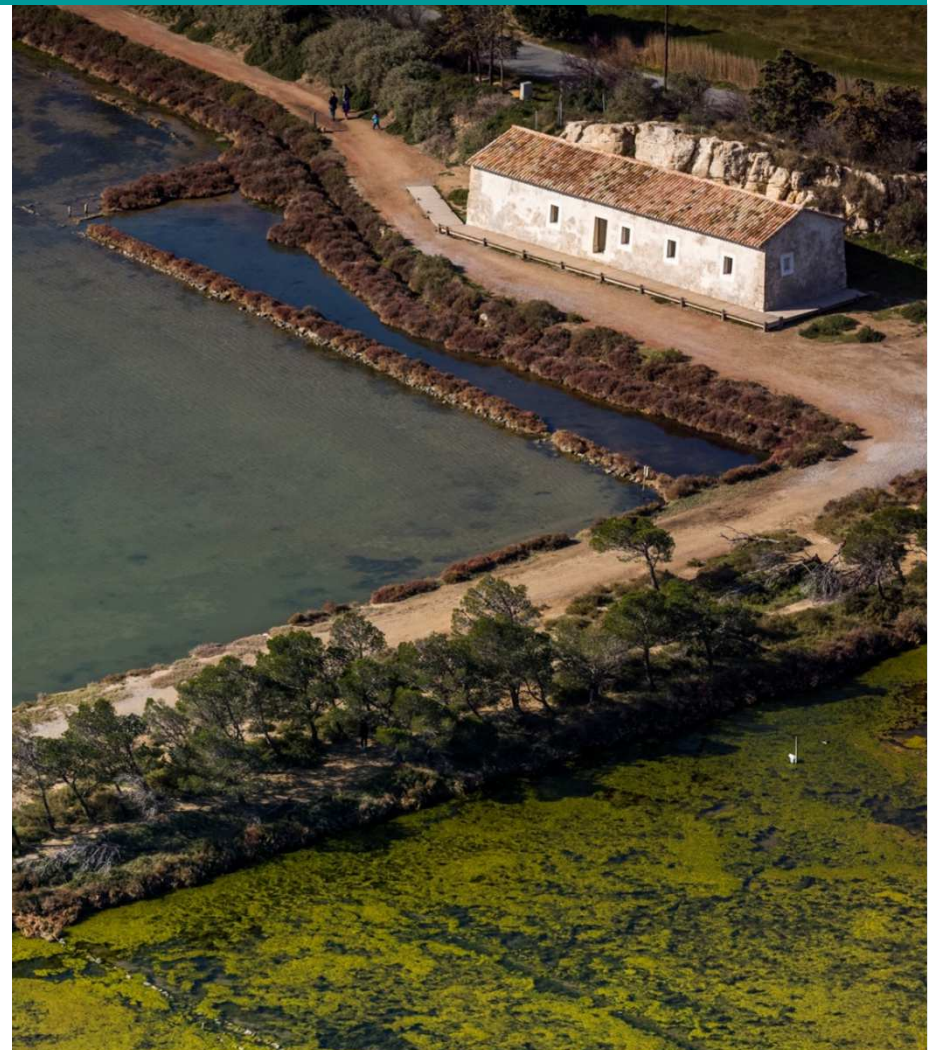
- Une biodiversité extraordinaire
- 101 exploitants agricoles
sur 2600 ha
- 53 pêcheurs professionnels
sur 1700 ha de lagunes
- 9000 ha chassables



...et contribuant à l'attractivité touristique

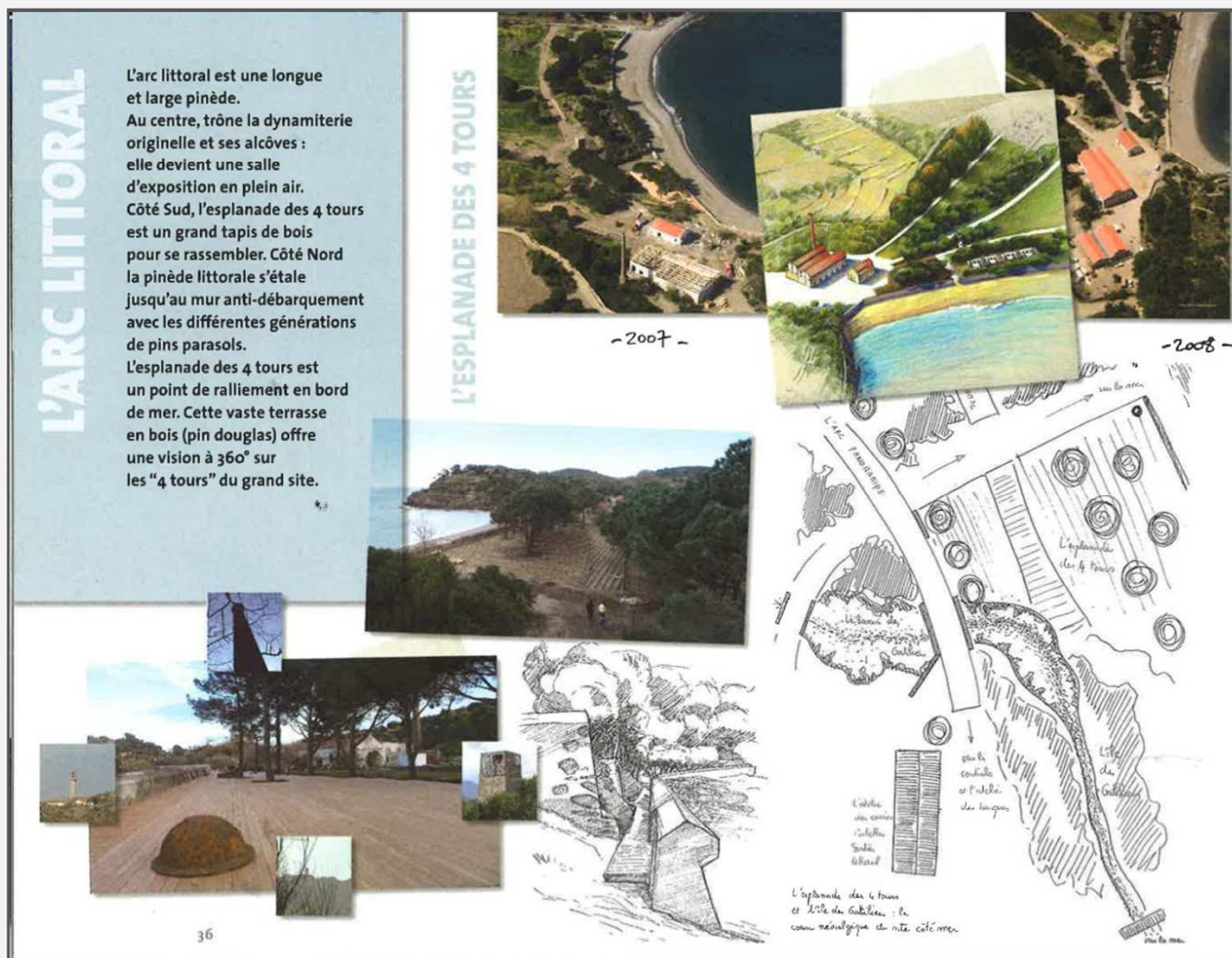
En LR, sur les sites du Cdl :

- Des paysages remarquables
- Un patrimoine culturel important (dont de nombreux bâtiments patrimoniaux)
- 5 millions de visiteurs /an





 **424** sites sont aujourd’hui aménagés pour l’accueil du public, dont **51** accessibles à tous les publics



Restauration et valorisation de l'Anse de Paulilles (Pyrénées Orientales, 66)

Carnet de mission (page 36) Philippe Deliau, 2008

Gestionnaire : Conseil départemental des Pyrénées Orientales

32 hectares protégés.

Et maintenant ?

Une ambition pour le Conservatoire à l'horizon 2050

le Tiers Naturel sur le littoral



2015 - 2050 : une nouvelle stratégie d'intervention



STRATÉGIE D'INTERVENTION 2015 - 2050

Rivages
de Méditerranée



Conservatoire
du littoral

LES OBJECTIFS DE PROTECTION D'ICI À 2050

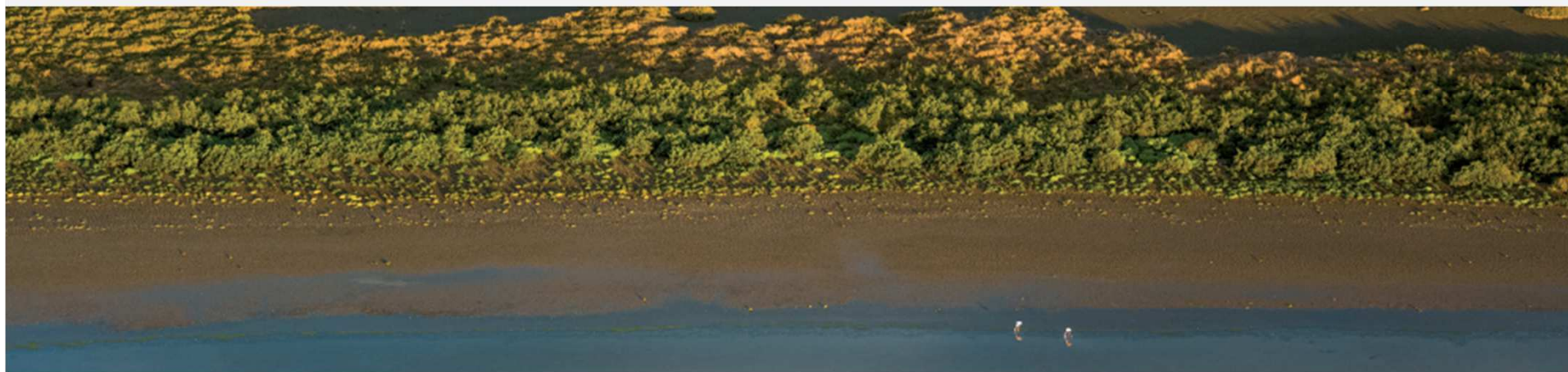
Contribuer à la préservation du « Tiers naturel littoral » : des objectifs fixés par l'État, en liaison avec les partenaires locaux

La stratégie d'intervention du Conservatoire du littoral à l'horizon 2050 a été validée le 9 juillet 2015, par le Conseil d'administration. Afin de la mettre en œuvre, un nouveau contrat d'objectifs et de performance sera prochainement signé avec le Ministère de l'écologie. La stratégie prévoit la protection de 320.000 hectares à l'horizon 2050 :

✿ **200.000** hectares qui seront acquis auprès de propriétaires privés en métropole et outre-mer

✿ **120.000** de domaine public qui seront affectés au Conservatoire

✿ correspondant à **20 à 25%** du linéaire côtier protégé

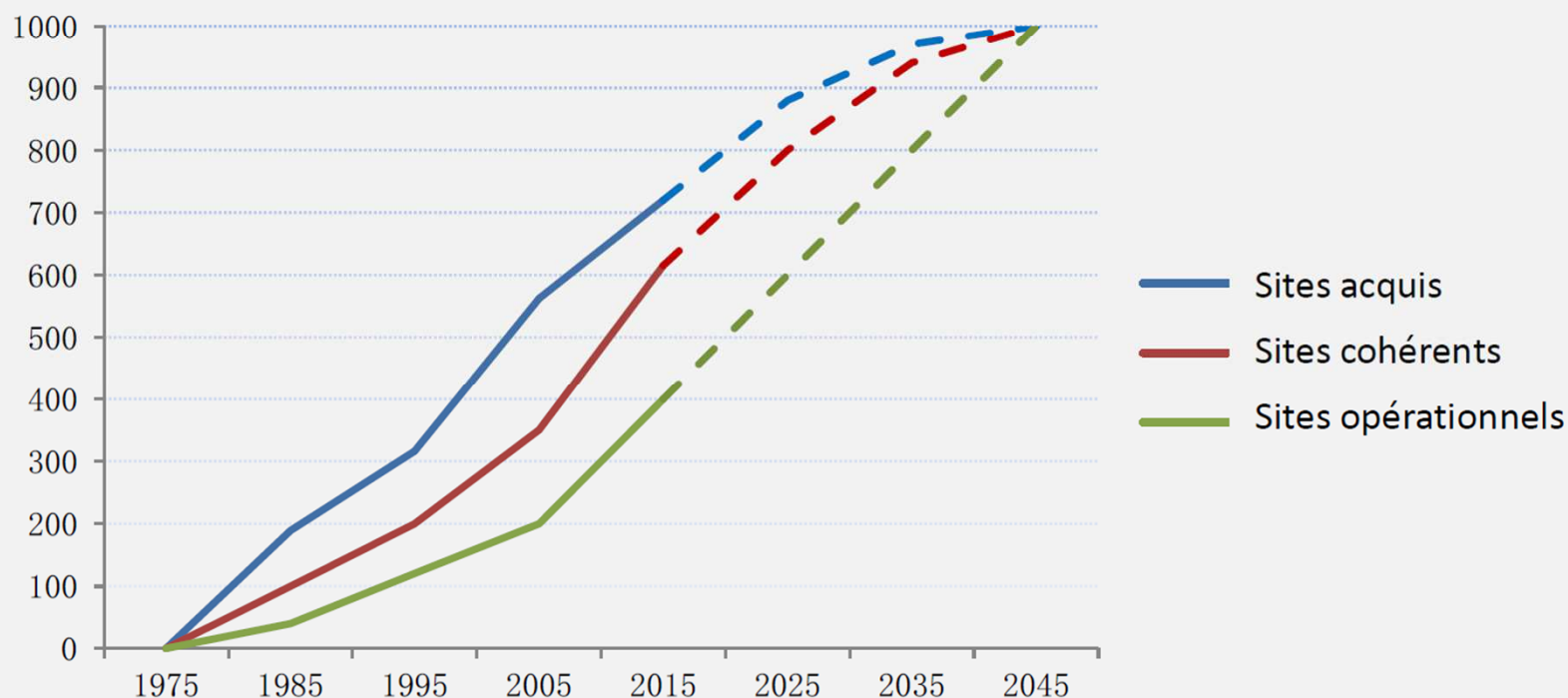




Constituer un réseau de sites naturels en bon état et valorisés, partie intégrante des territoires

D'ici 2050, le Conservatoire se donne pour objectif de mettre en œuvre des projets sur l'ensemble de ses **1.000** sites protégés (720 actuellement) par la maîtrise foncière et de faire en sorte qu'ils soient dotés d'un dispositif de gestion opérationnel et pérenne qui en permettent le bon état et la bonne valorisation.

État des sites depuis 1975 et perspectives d'ici à 2050
(définitions page suivante)



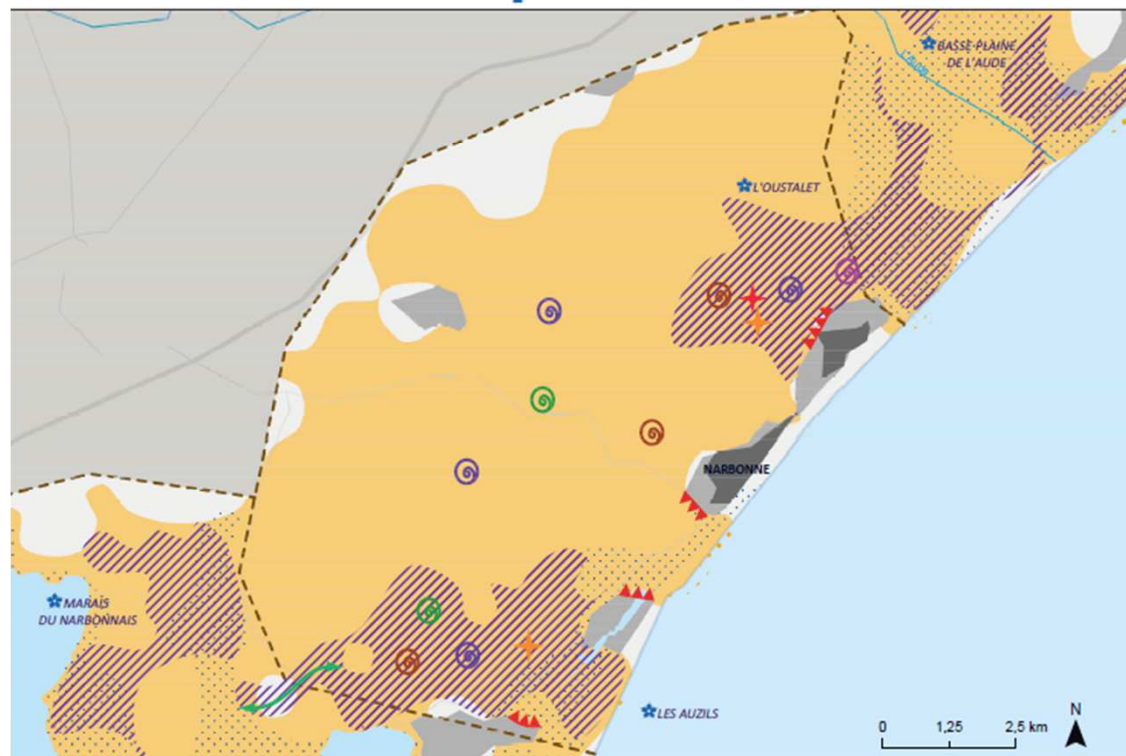
La stratégie d'intervention en Méditerranée



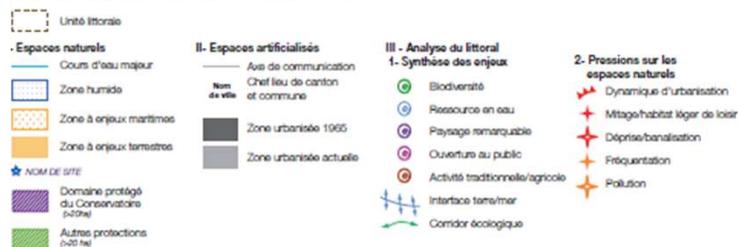
Une analyse des enjeux des territoires côtiers

(Diag SRCE, concertation, dire d'experts...)

Massif de la Clape



ENJEUX ET PRESSIONS SUR LES ESPACES NATURELS



Contexte

Limitée au sud par le grau de l'Étang du Grazel et au nord par Saint-Pierre-la-Mer, l'unité littorale est dominée par le massif ocaire de la Clape qui s'étend sur 15 000 hectares. Ancienne île calcaire au milieu du fleuve Aude, elle présente des milieux naturels atypiques au regard des autres espaces littoraux languedociens : milieux forestiers à pins d'Alep, garrigues, pelouses sèches et milieux rupestres, auxquelles plusieurs espèces endémiques sont associées. Ces milieux ont donc une forte valeur écologique et paysagère.

Enjeu : une entité paysagère remarquable

La montagne de la Clape, remarquable pour ses paysages, présente une imbrication de creux et vallons cultivés de vignes, et de pentes couvertes de garrigues. Elle se caractérise également par ses boisements (principalement des pinèdes de pins d'Alep) et ses falaises. Le gouffre de l'Œil Doux, résurgence d'eau douce typique des formations karstiques, est un marqueur fort du paysage sur le massif.

Les rivaux sont concernés par trois sites Natura 2000 couvrant



Les falaises calcaires présentent des habitats naturels fragiles, composés d'une végétation très spécifique, avec plusieurs espèces endémiques dont la Centaurée de la Clape. Liés à la présence de falaises, les nombreux éboulis calcaires constituent des habitats naturels spécifiques, abritant par exemple le Lézard ocellé. Les nombreuses cavités karstiques du massif, quant à elles, constituent souvent des habitats à chauve-souris. La présence de mares temporaires sur le massif est également à noter ; elles abritent des espèces adaptées aux fluctuations hydrologiques caractéristiques de ces milieux.

Des milieux naturels liés aux activités agro-pastorales (pelouses, maquis, garrigues, matorrals), importants pour la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux (Buisson cendré, Engoulevent d'Europe, Fauvette pitchou, etc.), occupent de vastes surfaces. Ils sont cependant en forte régression au profit des boisements. L'entretien de ces milieux naturels patrimoniaux est lié aux activités agro-pastorales qui y prennent place, limitant leur fermeture.

L'unité littorale compte également quelques milieux humides concentrés autour de l'Étang des Exals. Ce dernier constitue un milieu naturel riche, colonisé par des herbiers de zostères. Les zones humides périphériques de cet étang (notamment les sansouires et prés salés), sont des milieux favorables à la nidification de l'avifaune.

La bande côtière compte quelques massifs dunaires, qui font partie des espaces naturels à forte valeur écologique.

Pressions : une fréquentation importante des milieux naturels

Sur le massif de la Clape, les milieux forestiers très secs et en expansion sont particulièrement vulnérables au feu. Cette vulnérabilité est accentuée par la fermeture des milieux liée à la déprise agricole. Le risque incendie est également aggravé par une fréquentation mal maîtrisée sur le massif. Globalement, les milieux naturels sont peu fragmentés sur la montagne de la Clape, puisque sa configuration accidentée a limité son anthropisation et a donc permis de maintenir une bonne continuité des milieux.

En revanche, la bande côtière est soumise à une pression démographique forte qui se traduit par une artificialisation des terres, notamment aux abords de l'agglomération de Narbonne et des stations littorales (Gruissan, Narbonne Plage, Saint-Pierre-la-Mer). La pression touristique très forte sur la côte accentue le développement de l'urbanisation et l'artificialisation des plages (développement des concessions, stationnement et circulation motorisée sur les plages). Les zones humides et les milieux

Partenariats : une gestion forestière partenariale

Les paysages remarquables du massif de la Clape sont protégés par trois sites classés qui couvrent presque entièrement l'unité littorale, à l'exception de la bande côtière.

Le Conservatoire intervient sur deux secteurs : le Massif de la Clape et l'Oustalet, sur lesquels il protège à ce jour 1 350 ha. Depuis 1994, le Conservatoire peut exercer le droit de préemption par délégation du Conseil départemental de l'Aude.

L'Office national des forêts (ONF) est un partenaire important du Conservatoire sur le massif, puisqu'une partie du secteur boisé est soumise au régime forestier. Le secteur est intégralement concerné par le périmètre du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, partenaire privilégié du Conservatoire du littoral. Les communes de Flouy d'Aude et de Gruissan sont parties prenantes dans la gestion des sites du Conservatoire.

Orientations stratégiques : l'encadrement des pratiques

Comme ailleurs en Languedoc, le Conservatoire cible en priorité la protection des zones humides littorales et des espaces naturels remarquables situés à proximité des zones urbaines. Il renforcera ses outils pour conforter son intervention foncière future sur les secteurs menacés par une artificialisation irréversible.

Dans les prochaines années, le Conservatoire souhaite également acquérir les parcelles enclavées au sein des sites des Auzils et de l'Oustalet pour garantir une gestion cohérente à l'échelle de ces sites et y assurer la gestion de la fréquentation et l'encadrement des pratiques récréatives. L'établissement public se mobilisera, le cas échéant avec ses partenaires, sur le massif de la Clape afin d'assurer la pérennité de l'activité viticole traditionnelle, garante d'un paysage caractéristique et d'un équilibre écologique spécifique.

Départements	Aude
Nombre de sites	2
Surface protégée par le Conservatoire	1 350 ha
Surface acquise par le Conservatoire	370 ha
Surface des périmètres autorisés	2 540 ha
Surface terrestre de l'unité littorale	10 850 ha
Surface totale des zones d'intervention	500 ha
Surface des zones d'intervention terrestre	500 ha
Surface totale des zones de vigilance	940 ha

La stratégie d'intervention foncière en région

Chiffres clés sur les 4 départements côtiers de la région

Unités littorales	171 400 ha
Espaces naturels à forts enjeux au sein des UL*	106 700 ha
Périmètres autorisés du Cdl en LR	45 000 ha
Maîtrise foncière du Cdl en LR (dèc 2014)	12 600 ha

Zonage stratégique:

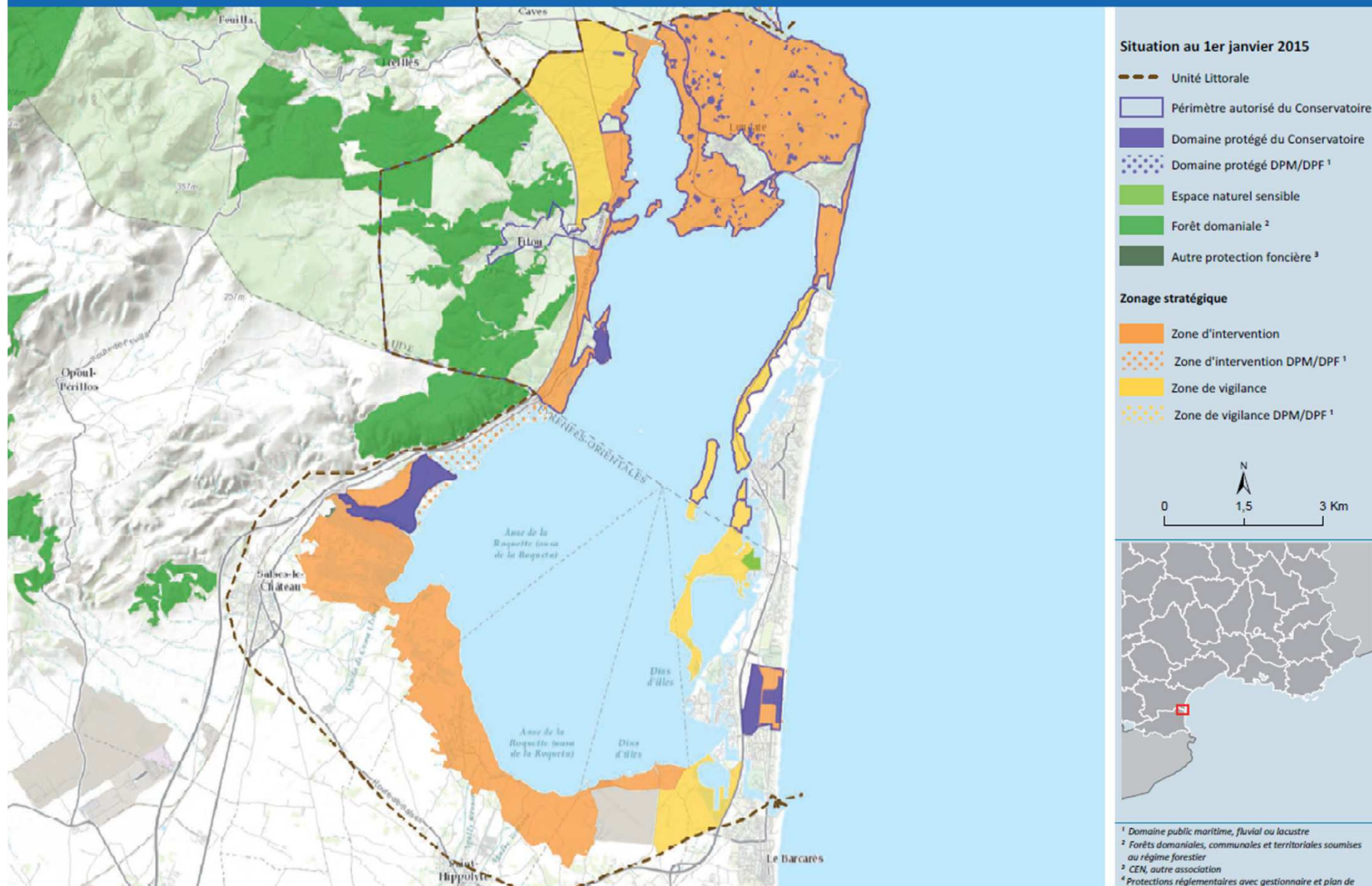
		Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Zones d'intervention	20 227 ha	6 305 ha	4 929 ha	6 550 ha	2 388 ha
Zones de vigilance	21 072 ha	8 217 ha	5 818 ha	6 320 ha	542 ha
<u>Total</u>	41 299 ha	14 522 ha	10 747 ha	12 870 ha	2 930 ha

Zones d'intervention: intervention du Conservatoire prévue à l'horizon 2050

Zones de vigilance: intervention du Conservatoire en cas d'évolution défavorable de la situation actuelle (dégradation des milieux naturels, abandon d'activité agro-économique, etc.)

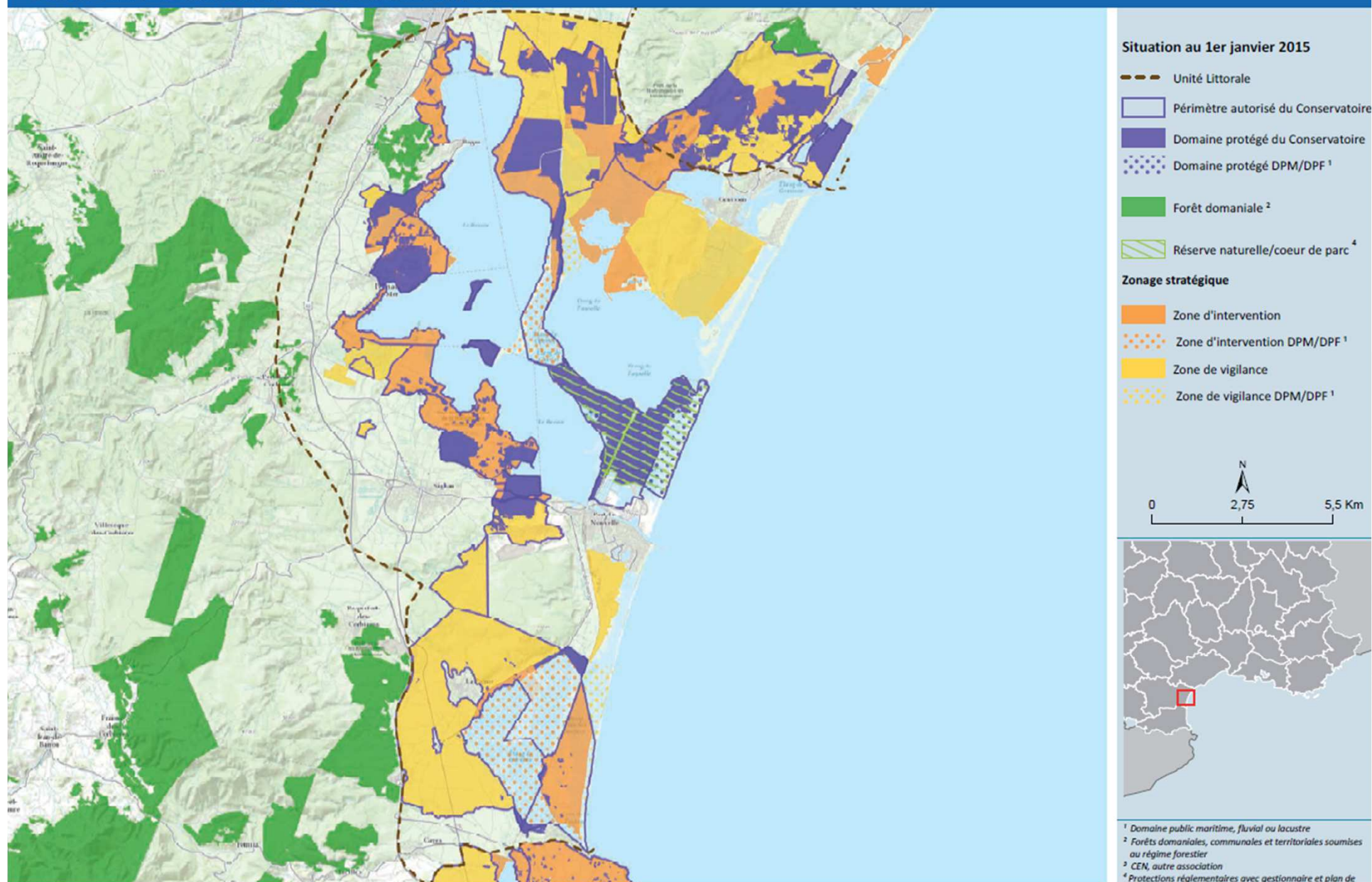
Et dans l'Aude ?

COMPLEXE LAGUNAIRE DE SALSES-LEUCATE



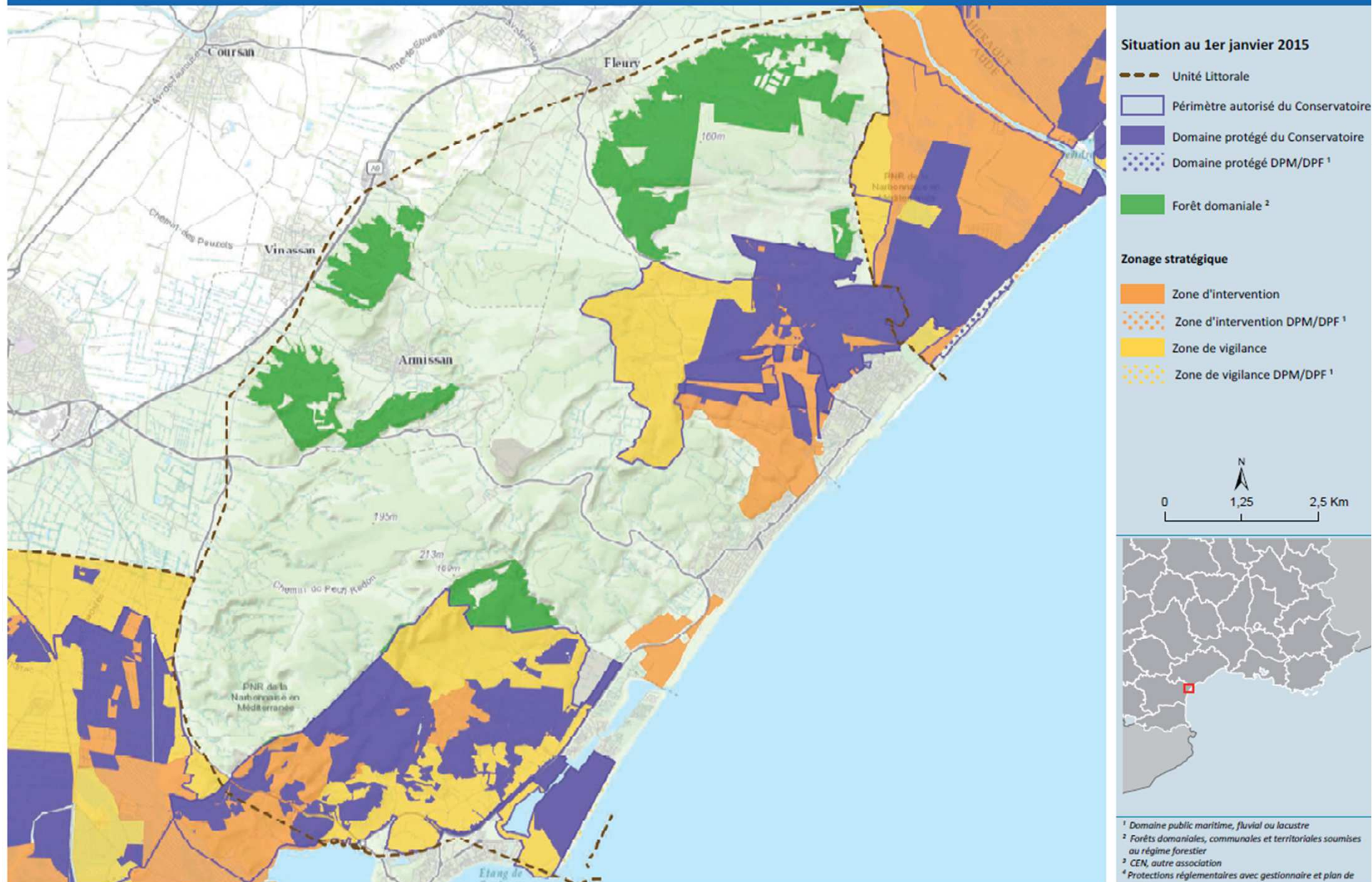
Et dans l'Aude ?

COMPLEXE LAGUNAIRE DU NARBONNAIS



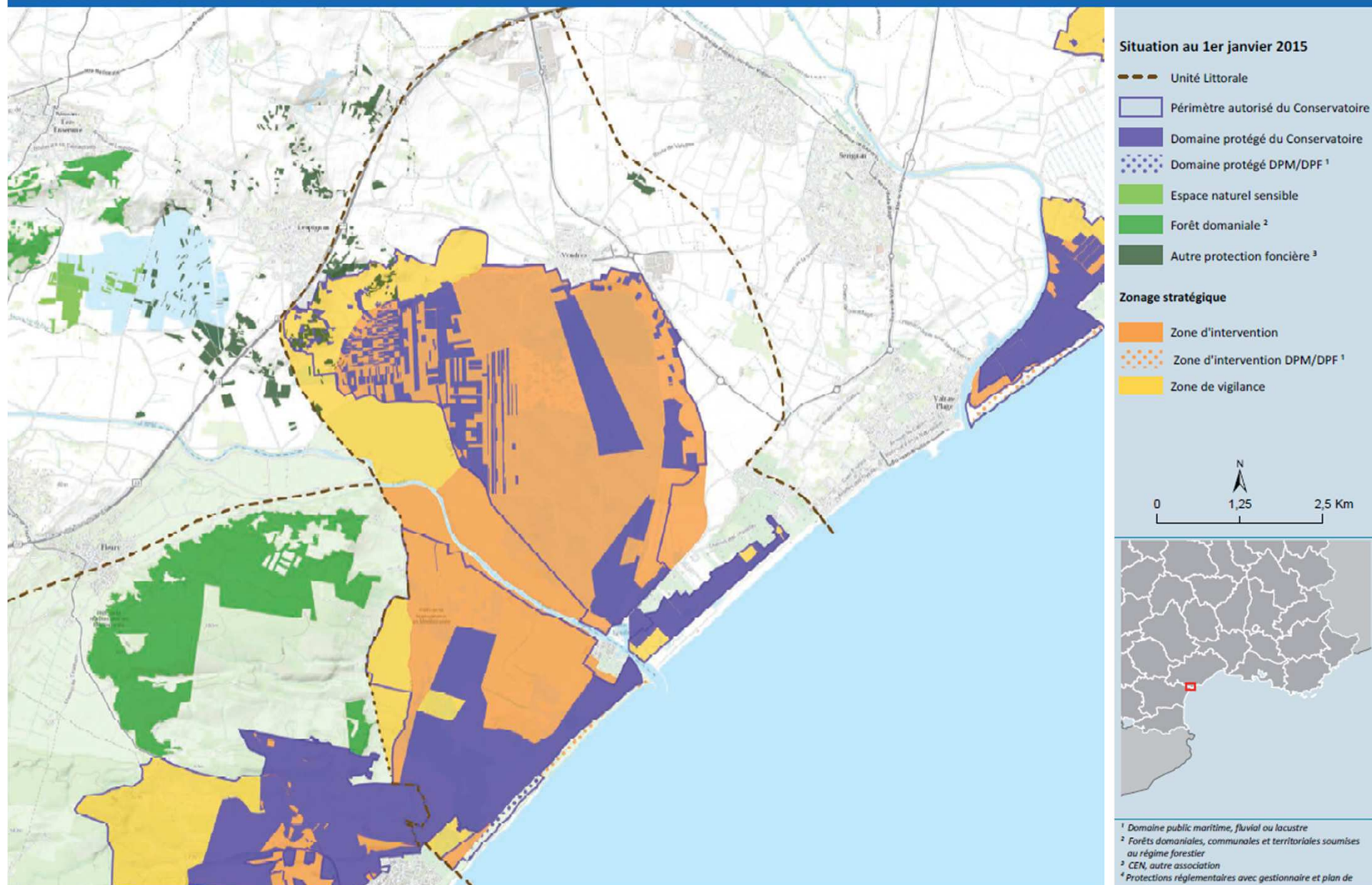
Et dans l'Aude ?

MASSIF DE LA CLAPE



Et dans l'Aude ?

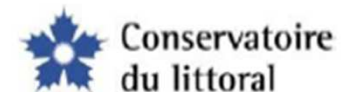
BASSE PLAINE DE L'AUDE



1975 - 2015

Le Conservatoire du littoral et ses partenaires
célèbrent 40 ans de protection du littoral

Retour sur les 40 ans en Languedoc- Roussillon



1975 -2015
40 ans de protection du littoral

*Missions photographiques
Frédéric Larrey*



Des images pour

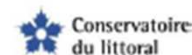
Les expositions
Le livre
Le film
Les cartes LITTORAL
Le hors-série Terre Sauvage
La campagne d'affichage
Les cartes postales
La presse
Le web....

1975 -2015
40 ans de protection du littoral

*Les expositions LITTORAL
40 ans de merveilles préservées*



Languedoc Roussillon - Port – Camargue
2 avril – 12 mai

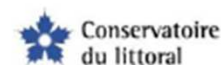


1975 -2015
40 ans de protection du littoral

Les expositions LITTORAL
40 ans de merveilles préservées



Languedoc Roussillon – Montpellier Odysseum
20 mai – 16 juin



1975 -2015
40 ans de protection du littoral

*Les expositions LITTORAL
40 ans de merveilles préservées*



Argelès sur Mer – du 18 juin au 20 juillet

1975-2015

40 ans de protection du littoral

Les expositions LITTORAL
40 ans de merveilles préservées

L'INDEPENDANT

NARBONNE
Mardi 21 Juillet 2015

Le Conservatoire du littoral prend de l'altitude...

Pour son 40^e anniversaire, l'institution présente sur le cours Mirabeau un ensemble de vues aériennes de la côte languedocienne.

Yann Artus-Bertrand fait des images. Pour servir le grand public à son 40^e anniversaire, le Conservatoire du littoral a en effet choisi de lui offrir une exposition de photographies vues du ciel. Deux années d'attente, le photographe Frédéric Laroze a ainsi survolé toutes les côtes de France, réalisant au total près de 10 000 clichés, dont plus de 2 000 au-dessus du littoral languedocien. Les quarante plus belles d'entre elles sont actuellement mises en valeur, de fort belle manière, sur le cours Mirabeau. Du Gard aux Pyrénées catalanes en passant bien sûr par l'Aude et notamment le Narbonne, ces magnifiques photographies font découvrir sous un jour inédit des paysages qu'on croyait pourtant connaître. Bien souvent, c'est même carrément un nouveau monde qui s'offre aux yeux (lire ci-dessous).

«Toutes les photos ont été prises en HDR», explique Yann Artus-Bertrand, membre de l'association Regard du vivant, qui représente hier Frédéric Laroze. «Selon la luminosité de la scène, les couleurs sont bien ajustées au petit matin, tout le jour, jusqu'au soir. Le tout à une altitude de 500 m. C'est es-



L'exposition, installée devant un musée, sur le cours Mirabeau à Narbonne.

Photo : L. Laroze

re de voler ainsi haut ? Le résultat y gagne beaucoup.

«L'objectif, c'est de donner le goût du beau, de montrer au littoral vivant, préservé et unique, pour mieux sensibiliser les citoyens dans sa préservation», indique Odile Gauthier, la directrice du Conservatoire. Difficile en effet de ne pas être réceptif au message lorsqu'il s'agit d'une forme aussi artistique.

L. L.



Narbonne du 20 juillet au 18 août

1975 -2015 40 ans de protection du littoral

L'Appli « Entre Terre et Mer »



VOS BALADES SUR LE LITTORAL EN UNE APPLI...

Téléchargez GRATUITEMENT

du 22 au 29 mai 2015, l'ensemble des balades sur les sites du Conservatoire du littoral en Languedoc-Roussillon.

Au-delà de cette date, l'application sera payante (4,99€ la pack ou 0,99€ par balade).
Faites le QR-code et suivez les instructions pour profiter de cette offre.



DANS L'APPLICATION :

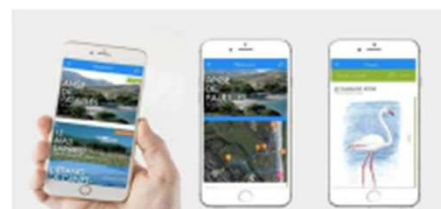
- ✓ GÉOLOCALISATION de votre position au cours des balades
- ✓ SURVOL 3D de parcours
- ✓ ACCÈS PRATIQUES à la balade
- ✓ INTERVIEW des gardes du littoral
- ✓ ANECDOTES RACONTÉES par des comédiens
- ✓ RECONNAISSANCE du chant des oiseaux
- ✓ DESCRIPTION de la Faune et de la Flore
- ✓ DIAPORAMA
- ✓ OÙ MANGER, OÙ DORMIR
- ✓ Et de multiples conseils pour savoir observer et profiter de vos balades



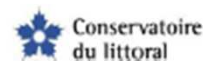
FLAMANT ROSE

Contribuez ! Devenez des sentinelles du littoral. Prenez une photo exactement aux endroits indiqués par les gardes afin de montrer le paysage en mouvement.

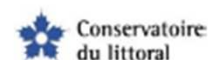
Une application développée en partenariat avec :



A télécharger : Les balades sur les sites du Languedoc Roussillon



Hors série Terre Sauvage



1975 -2015

40 ans de protection du littoral



Merci à tous pour votre contribution
à la réussite de cette année
anniversaire

40 ans
d'ambition
pour le littoral



Conservatoire
du littoral



Et merci de votre attention

